Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 48

Artikel: Lausanne, le 27 novembre 1869
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180538

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Septième année. N° 48. Samedi 27 Novembre 1869.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 27 novembre 1869.

La lettre suivante, qui nous a été adressée, est d'un goût si exquis, que nous nous empressons de la publier textuellement :

« Lausanne, le 25 novembre 1869.

« Monsieur,

» J'ai eu la bonne chance de devenir acquéreur du siflet qui joue un role si curieux dans l'intéressante expériance de magnétisme que vous raccontez à vos lecteurs avec cette impartialité bienveillante à laquelle vous nous avez habitué !

» Et comme je serais tenté de me servir de ce siflet si heureusement retrouvé pour apprécier certains articles du *Conteur vaudois*, je préfère beaucoup ne pas les lire ! Et vous prie en conséquence de donner des ordres pour que dès aujourd'hui ce journal ne me soit plus envoyé.

» Recevez Monsieur mes salutations.

A^en^ DE CONSTANT. »

Lorsque nous avons écrit l'article qui nous a valu cette aimable épître, nous ignorions complétement dans quel local avait eu lieu la séance de magnétisme dont la lettre adressée à l'*Indépendant* rendait compte. C'est plus tard seulement que nous avons appris qu'elle avait été donnée dans les salons hospitaliers de Villamont. Il n'était question, du reste, que de magnétisme et non de personnes. En critiquant cette nouvelle science, nous n'avons jamais eu l'intention de blesser qui que ce soit.

Le petit dépit et la mauvaise humeur que laisse entrevoir la lettre de M. de Constant, nous paraissent cependant très naturels ; nous comprenons qu'il est dur de voir tant de gens douter des géraniums qui « fleurissent et meurent » sous l'influence du fluide.

Le compte-rendu de la séance de Villamont disait : « Pour apprécier une des séances de la société il faut avoir de l'instruction. » De la lettre que nous venons de recevoir, nous tirons cette autre conclusion : On peut avoir de l'instruction et même être magnétiseur sans avoir de l'esprit.

Puisque M. de Constant est devenu propriétaire du fameux sifflet dont nous avons parlé, il pourrait faire une œuvre de vrai patriotisme et de désintéressement en l'offrant au Musée cantonal. Dans ce cas, il serait nécessaire que cet objet fût accompagné d'une notice historique, afin que les générations futures qui visiteront nos collections d'antiquités puissent discerner clairement si c'est le sifflet qui a été magnétisé ou le magnétisme qui a été sifflé.

Cela dit, nous exécutons ponctuellement les ordres de M. de Constant, en retranchant son nom de la liste de nos abonnés.

Puisse le *Conteur* ne pas se ressentir trop cruellement du coup qui vient de le frapper.

L. M.

Grandson.

II

C'est en face de Giez, sur un plateau dominant le Grandsonnet que Charles établit son camp retranché dont on voit encore les vestiges dans un vaste bassin de terre excavé, d'environ 300 pieds de diamètre et de forme elliptique, où il installa ses cuisines et ses chariots, disent les uns, et dont la terre lui servit à élever ses remparts, disent les autres. Le mamelon voisin couronné d'un bouquet de chênes et de sapins et qui porte encore à présent dans les plans cadastraux le nom de duc de Bourgogne, vit s'élever son magnifique pavillon, et par sa nudité actuelle semble avertir le passant du néant des grandeurs humaines.

Non loin de là se trouvaient aussi jadis les pierres du Mauconseil, auprès desquelles il vit venir à lui les 400 Suisses de Grandson amenés par la trahison de Luc de Reischach. « Par St-Georges, » s'écria Charles avec un étonnement sincère ou simulé, « quelles gens sont ceci ? » C'est probablement à ces vieux arbres penchés sur ce petit cours d'eau ou à leurs devanciers, qu'il fit pendre ces braves à la requête des Vaudois exaspérés.

C'est entre Onnens et Concise que le duc rangea son armée en bataille et c'est, dit-on, derrière Corcelles, près d'un groupe de trois poiriers jumeaux abattus récemment, qu'il vit les Suisses déboucher des forêts, se former en carrés et faire leur prière de combat. C'est de la Sagne d'Onnens à Bonvillars qu'eurent lieu les charges furieuses de ses magnifiques gens d'armes dont le grand tilleul du dernier de ces villages recouvre, dit-on, l'ossuaire ; c'est entre Bonvillars et St-Maurice qu'il entendit mugir le taureau d'Uri et la vache d'Unterwald, qui descendaient du Serrolliet par Romairon, où un engagement eut lieu selon toute apparence sur un pâturage coupé de genévriers, qui porte encore le nom